

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Au Conseil de Fondation de la Fondation City Management, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la FONDATION CITY MANAGEMENT pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 19 mai 2017, celui-ci a exprimé une opinion non modifiée.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 25 mai 2018

Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL)

Eva Bauer
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Jean-Mathieu Dupré
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels

FONDATION CITY MANAGEMENT

Bilan au 31 décembre

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIF		
Actifs circulants	334'213.03	450'244.71
<i>Actifs disponibles</i>	34'213.03	348'829.86
Trésorerie	34'213.03	348'829.86
<i>Actifs réalisables</i>	300'000.00	101'414.85
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	300'000.00	18'200.00
Compte-courant Ville de Lausanne 1)	-	82'534.15
Actifs de régularisation	-	680.70
Total de l'actif	334'213.03	450'244.71
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	132'295.35	130'831.50
Dettes résultant de prestations de services	121'159.15	67'510.00
Dette Assoc. Commerçants de quartier existantes Périphérie - années antérieures	1'633.50	1'633.50
Passifs de régularisation	9'502.70	45'688.00
Autres dettes	-	16'000.00
Capitaux étrangers à long terme	151'298.11	233'832.26
Fonds Soutien actions ponctuelles aux associations Centre	6'300.60	6'300.60
Participation Groupement des partenaires commerciaux	4'200.40	4'200.40
Fonds Soutien actions ponctuelles aux associations Périphérie		
- Etat au 1er janvier	137'013.55	
- Dissolution 1)	-82'014.15	
- taxes 2007 à 2009	-520.00	
- Etat au 31 décembre	54'479.40	137'013.55
Fonds Soutien création d'associations Périphérie		
- Etat au 1er janvier	86'317.71	
- Dissolution	-	
- Etat au 31 décembre	86'317.71	86'317.71
Capitaux propres	50'619.57	85'580.95
Capital et réserves	50'619.57	85'580.95
Fortune nette	20'000.00	20'000.00
Réserve libre		
- Etat au 1er janvier	38'000.00	
- Dissolution	-35'600.00	
- Etat au 31 décembre	2'400.00	38'000.00
Pertes et profits reporté		
Etat au 1er janvier	27'580.95	
Résultat	638.62	
Etat au 31 décembre	28'219.57	27'580.95
Total du passif	334'213.03	450'244.71

1) voir l'annexe aux comptes

FONDATION CITY MANAGEMENT

Comptes de résultat du 1er janvier au 31 décembre

	2017	2016
Produits d'exploitation	500'000.00	600'000.00
Contribution de la Ville de Lausanne	300'000.00	400'000.00
Participation ACL	100'000.00	100'000.00
Participation Trade club	100'000.00	100'000.00
Charges d'exploitation	-535'187.63	-600'144.70
Charges de personnel		
Honoraires CP	-156'629.70	-191'646.00
Salaires et charges sociales	-3'094.00	
Manifestations		
Fêtes de Noël à Lausanne	-81'684.00	7'729.75
Vélocité	-37'379.90	-34'103.50
Prix du commerce	-48'222.41	-37'579.15
Urban Golf	-4'822.15	-3'032.20
Challenge cullinaire	-1'800.00	-1'800.00
Festival Lumière	-168'000.00	-293'900.00
Soutien actions ponctuelles	-8'500.00	-7'500.00
Soutien actions ponctuelles aux associations Périphérie	-1'500.00	-1'500.00
Autres manifestations	-4'000.00	-12'000.00
Autres charges d'exploitation		
Site internet	-2'530.97	-621.80
Nouvelle identité visuelle	-	-1'580.00
Recherche et développement	-	-6'480.00
Partenariats médias et entreprises	-3'000.00	-
Débours	-4'122.30	-4'663.10
Frais d'envoi	-2'038.30	-5'400.55
Imprimés	-868.30	-304.55
Assurances	-665.20	-535.70
Frais de représentation et séances	-2'570.05	-2'241.80
Cotisations - dons	-200.00	-200.00
Honoraires, notaires, etc.	-3'373.30	-2'670.00
Divers	-187.05	-116.10
Résultat d'exploitation	-35'187.63	-144.70
Produits exceptionnels	340.00	356.45
Attribution	35'600.00	-
Produits financiers	-	-
Charges financières	-113.75	-66.75
Résultat de l'exercice	638.62	145.00

TRANSITOIRES AU 31.12.2017

DEBITEURS

Ville de Lausanne/subvention

300'000.00

PASSIFS DE REGULARISATION

Prix du commerce/prix lauréats

5'600.00

Salaires à payer

169.40

Ville de Lausanne - provision révision 2017

3'123.30

Groupement Rue St-Laurent:

FA2011004 payé à double solde

610.00

9'502.70

Fondation City Management

Annexe aux comptes 2017

Selon l'art. 15 du règlement sur la surveillance LPP et des fondations (RLPPF) du 12 mai 2015

Liste des personnes habilitées à engager la fondation

<u>NOM Prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Mode de signature</u>
COHEN DUMANI Doris	Présidente	Signature collective à deux
HILDBRAND Pierre-Antoine	Vice-Président	Signature collective à deux
BOVET Philippe	Membre	Signature collective à deux
BULLIARD Christian	Membre	Signature collective à deux
WEGMULLER Thierry	Membre	Signature collective à deux
GROBETY Doris	Membre	Signature collective à deux
HERDE Pierre-Alain	Membre	Signature collective à deux
JUNOD Grégoire	Membre	Signature collective à deux
PASCHE Steeve	Membre	Signature collective à deux
DRUEY Hélène	Secrétaire hors conseil	Signature collective à deux

Adresse de correspondance

Fondation City Management
Numéro de Fondation : 102975
Centre Patronal - Madame Hélène DRUEY
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. : 058 796 33 00
Mail : hdruey@centrepatronal.ch

Principes comptables appliqués

Les comptes annuels ont été établis selon le Code des Obligations et plus particulièrement selon les dispositions de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes.

Les principes comptables appliqués ne divergent pas de ceux prescrits par la loi.

En date du 30 septembre 2009, l'Administration fiscale vaudoise a accordé l'exonération fiscale à la fondation.

Gestion et placement de la fortune

Les limites de placement prévues par l'OPP2 sont respectées.

Passage en perte du produit à recevoir de la Ville de Lausanne pour CHF 82'014.15

Il existe une incertitude quant à l'encaissement des produits à recevoir de la ville de Lausanne relatifs à la taxe destinée à la Fondation City Management pour les années 2007, 2008 et 2009. Par respect du principe de prudence, la totalité du montant à recevoir a fait l'objet d'une correction de valeur et une perte exceptionnelle a été comptabilisée pour un montant de CHF 82'014.15. Le fonds de soutien constitué les années où la taxe était en vigueur a également été dissout du même montant.

Autres informations prescrites par la loi

Néant.

Autres informations selon l'art. 959c du Code des Obligations

	<u>31.12.17</u>	<u>31.12.16</u>
	Fr.	Fr.
<i>Emplois à plein temps en moyenne annuelle</i>	aucun	aucun

Evénements importants postérieurs à la date de bilan

Néant.